



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Seconde projection annuelle des comptes 2010

Recettes en forte hausse et charges maîtrisées

La projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 31 août 2010 fait apparaître une situation particulièrement favorable sous l'angle du produit de l'impôt sur les personnes morales. Le phénomène, déjà observé – et expliqué – à l'occasion de la première projection des comptes s'est encore amplifié (+ 17,7 millions par rapport au budget). Cette augmentation spectaculaire pourrait permettre au Conseil communal de procéder en 2010 à une correction comptable importante nécessaire d'ici à 2015 : il s'agit de l'application du principe d'échéance postulé par le nouveau plan comptable, qui entrera en vigueur cette année-là, et qui impliquera en particulier la comptabilisation de l'aide sociale dans l'année où elle a été distribuée et non l'année suivante, lorsque les décomptes sont établis. L'Etat procède déjà de la sorte, de même que plusieurs communes. Or, rien ne dit que la situation permettra de le faire en 2015 ! Le Conseil communal est d'avis qu'un rattrapage partiel pourrait être effectué en 2010, à hauteur de la moitié du montant estimé pour l'année à venir (4,6 millions de francs).

En tenant compte de cette charge extraordinaire, la deuxième estimation des comptes 2010 permet d'envisager un résultat bénéficiaire de l'ordre de 5,9 millions de francs.

Les autres variations par rapport au budget sont principalement les suivantes :

- La part de la Ville au déficit des mesures d'intégration professionnelles est en baisse de près de 700'000 francs ;
- Les ventes à des tiers ainsi que les facturations de prestations et de fournitures progressent de plus de 1,2 million de francs.

Les comptes 2010 promettent donc d'être excellents. Eclaircie passagère ou aube radieuse ? Le contexte général sera rappelé prochainement à l'occasion de la présentation du budget. Aujourd'hui, le Conseil communal en reste au constat positif qui précède et s'en réjouit.

Neuchâtel, le 13 octobre 2010

LE CONSEIL COMMUNAL

Renseignements complémentaires : M. Alain Ribaux – tél. 032 717 71 02 – alain.ribaux@ne.ch

Ecarts par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2010	Budget 2010	Ecart	En %
CHARGES				
Charges de personnel	92'553'400	93'838'100	-1'284'700	-1.4%
Biens, services et march.	48'915'700	47'911'600	1'004'100	2.1%
Intérêts passifs	13'732'000	14'992'000	-1'260'000	-8.4%
Amortissements	17'598'700	17'995'600	-396'900	-2.2%
Dédommag. à collectivités publ.	12'806'200	12'812'200	-6'000	0.0%
Subventions accordées	38'306'200	36'023'400	2'282'800	6.3%
Attrib. aux financ. spéciaux	1'424'000	1'319'700	104'300	7.9%
Autres charges	24'786'800	24'943'100	-156'300	-0.6%
Total	250'123'000	249'835'700	287'300	-0.6%
REVENUS				
Impôts	-142'043'000	-124'354'000	-17'689'000	14.2%
Revenus des biens	-25'241'400	-26'237'200	995'800	-3.8%
Contributions	-48'251'900	-46'982'100	-1'269'800	2.7%
Dédommag. de collectivités publ.	-6'122'700	-6'464'500	341'800	-5.3%
Subventions acquises	-10'576'700	-10'184'700	-392'000	3.8%
Prél. aux financ. spéciaux	-969'900	-1'710'500	740'600	-43.3%
Autres revenus	-27'469'300	-27'624'000	154'700	-0.6%
Total	-260'674'900	-243'557'000	-17'117'900	7.0%
EXCEDENT DE L'EXERCICE				
	-10'551'900	6'278'700	-16'830'600	